



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conditions d'entrée et de séjour

Question écrite n° 75617

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur les problèmes rencontrés par les jeunes filles issues de l'immigration. Ainsi, la mutilation sexuelle ou excision (coutume traditionnelle) a des conséquences graves sur le plan physique et moral. En France, en particulier, nous sommes concernés parce qu'en tant que colonisateurs, nous avons fermé les yeux ; mais nous avons découvert dans les années 70 que le problème existait, ici aussi, en France ; environ 20 000 personnes seraient concernées (chiffre très variable selon les ethnies). 13 000 femmes en Ile-de-France sont déjà mutilées et 4 500 fillettes en danger. On retrouve aussi, également lié à l'immigration, le problème des mariages précoces (coutumiers, imposés par les parents) à l'insu du voisinage et des enseignants. Il lui demande quelles mesures pourraient être envisagées pour lutter contre cette discrimination pratiquée à l'égard des jeunes filles issues de l'immigration.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75617

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2062